



Demande de permis  
Ouvrage de captage d'eaux souterraines

### 1- Demandeur :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse permanente : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ Télécopieur : ( ) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Toute demande faite par un entrepreneur ou autre personne que le propriétaire doit détenir une autorisation écrite du propriétaire pour l'obtention d'un permis.

### 2 –Emplacement des travaux (Compléter seulement si adresse différente)

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de lot : \_\_\_\_\_ Rang : \_\_\_\_\_ Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_

### 3- Exécutant des travaux

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Municipalité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_ Télécopieur : ( ) \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

No licence RBQ **obligatoire**: \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

### 4- Description des travaux

**Coûts** estimé des travaux: \_\_\_\_\_ \$

Date de **début** des travaux : \_\_\_\_\_ Date de **fin** : \_\_\_\_\_

Capacité de l'ouvrage de captage:  inférieur à 75 m<sup>3</sup>/j  supérieur à 75 m<sup>3</sup>/j

Destiné à la consommation humaine : oui  non  en partie

Destiné à la consommation animale : oui  non  en partie

#### Utilisation du bâtiment :

Résidence : \_\_\_\_\_ Chalet : \_\_\_\_\_ Autre vocation, précisez : \_\_\_\_\_

#### Type d'ouvrage

Puits tubulaire\* : \_\_\_\_\_

Puits de surface : \_\_\_\_\_

Pointe filtrante : \_\_\_\_\_

Captage de source : \_\_\_\_\_

Obturation d'ouvrage : \_\_\_\_\_

Tubage : ASTM A53 ou A-589 grade B acier : \_\_\_\_\_

ASTM A 409/acier inoxydable : \_\_\_\_\_

plastique : \_\_\_\_\_

cylindre de béton : \_\_\_\_\_

Approfondissement d'ouvrage : \_\_\_\_\_



Demande de permis  
Ouvrage de captage d'eaux souterraines

\*\*Puits tubulaire scellé : \_\_\_\_oui \_\_\_\_non

**Diamètre** intérieur \_\_\_\_\_ cm \_\_\_\_\_ pouces

### LOCALISATION DE L'OUVRAGE DE CAPTAGE

Indiquez les distances entre les installations septiques ( les vôtres et celles des voisins ) et l'ouvrage de captage. ( le système étanche fait référence à la fosse septique et le système non étanche à l'élément épurateur ).

#### Terrain du propriétaire

Distance entre l'ouvrage de captage et le système étanche : \_\_\_\_\_ mètres

Distance entre l'ouvrage de captage et le système non étanche : \_\_\_\_\_ mètres

Type de traitement des eaux usées \_\_\_\_\_

#### Terrain du voisin de droite

Distance entre l'ouvrage de captage et le système étanche : \_\_\_\_\_ mètres

Distance entre l'ouvrage de captage et le système non étanche : \_\_\_\_\_ mètres

Type de traitement des eaux usées \_\_\_\_\_

#### Terrain du voisin de gauche

Distance entre l'ouvrage de captage et le système étanche : \_\_\_\_\_ mètres

Distance entre l'ouvrage de captage et le système non étanche : \_\_\_\_\_ mètres

Type de traitement des eaux usées \_\_\_\_\_

#### Terrain du voisin de façade

Distance entre l'ouvrage de captage et le système étanche : \_\_\_\_\_ mètres

Distance entre l'ouvrage de captage et le système non étanche : \_\_\_\_\_ mètres

Type de traitement des eaux usées \_\_\_\_\_

#### Terrain du voisin arrière

Distance entre l'ouvrage de captage et le système étanche : \_\_\_\_\_ mètres

Distance entre l'ouvrage de captage et le système non étanche : \_\_\_\_\_ mètres

Type de traitement des eaux usées \_\_\_\_\_

Distance entre l'ouvrage de captage et une parcelle en culture \_\_\_\_\_ mètres

Distance entre le mur du bâtiment et lac ou cours d'eau\* : \_\_\_\_\_

Zone inondable : Récurrence 0-20 ans  Récurrence 20-100 ans

### SCHÉMA D'IMPLANTATION

Faire un plan du terrain localisant l'ouvrage de captage ainsi que les éléments et les distances se rapportant à l'installation. Vous pouvez utiliser le tableau ci-dessous ou annexé un document complémentaire si l'espace est insuffisant

Indiquez les informations suivantes :

- Les limites de la propriété et ses dimensions
- Les parcelles en culture ( s'il y a lieu)
- Lac et/ou cours d'eau
- Installation septique (existante ou projetée)
- Source d'approvisionnement en eau potable des propriétés voisines et leur distance.
- Les voies privées ou publiques et les droits de passage
- Les talus, arbres, forêt, accident de terrain
- Bâtiment principal et dépendances
- Installation septique des propriétés voisines

Le règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection et ses amendements s'il y a lieu s'applique aux ouvrages de captages d'eau.



Demande de permis  
Ouvrage de captage d'eaux souterraines

L A C			
		R U E	

**Joindre avec ce formulaire une copie tout document pertinent à l'étude du dossier**

**CERTIFICATION DES PRÉSENTES**

« Par les présentes, le signataire reconnaît être le propriétaire ou le représentant autorisé du propriétaire de l'installation de captage d'eau souterraine projetée et déclare solennellement que toutes les informations contenues dans la présente demande sont conformes à la réalité. Le signataire s'engage personnellement, en son nom et au nom du propriétaire à se conformer aux règlements provinciaux et municipaux, de même qu'il s'engage à se conformer aux directives de l'inspecteur en environnement chargé de l'application des présentes».

Date \_\_\_\_\_ Propriétaire ou mandataire autorisé \_\_\_\_\_

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Réservé à la municipalité :

Date à laquelle la demande est réputée substantiellement complète : \_\_\_\_\_ Coût du permis : 50\$